

Une rentrée 2022 intense pour la préservation de l'eau et la biodiversité.

Lundi 29 août avait lieu la première rencontre entre la Fédération Nationale de la Pêche en France et Bérangère Couillard, récemment nommée Secrétaire d'État chargée de l'Écologie. L'occasion de rappeler le rôle capital des structures associatives de pêche de loisir pour la protection des milieux aquatiques, au sortir d'un été catastrophique pour les populations piscicoles.

Claude Roustan, Président de la FNPF, Jean-Paul Doron Vice-président, Gérard Guillaud, Trésorier général et Hamid Oumoussa, Directeur général, ont rencontré Bérangère Couillard, Secrétaire d'État chargée de l'Écologie, pour la première fois depuis les renouvellements de mandats des structures de pêche et la formation du nouveau gouvernement.

Un rendez-vous indispensable pour pérenniser les relations et consolider les collaborations entre les deux instances. L'occasion d'aborder des problématiques récurrentes en lien avec les missions de la FNPF, telles que la préservation de la ressource en eau, la restauration de la continuité écologique, la régulation du grand cormoran, ou la situation très délicate des poissons migrateurs...

Cette réunion de travail a également permis de revenir sur une saison estivale marquée par de multiples événements climatiques de grande ampleur (canicules, incendies, inondations, assèchs des cours d'eau...) et sur la grande mobilisation des structures de pêche de loisir pour sauver les populations piscicoles.

La délégation de la FNPF a singulièrement souligné les préoccupations des territoires quant à l'épisode de sécheresse, mettant ainsi en perspective les besoins impérieux de repositionner l'Etat au centre des arbitrages par des mesures de gestion énergétiques et surtout plus précoces.

Fondamentalement, la ministre et la FNPF ont convenu de la nécessité collective de bâtir un nouveau rapport à l'eau, faisant primer les économies de cette ressource précieuse et les mesures fondées sur la nature.



La ministre a confirmé sa volonté de s'impliquer activement sur ces enjeux essentiels de la politique de l'eau et de la biodiversité et a, d'ores et déjà, donné rendez au monde de la pêche le 19 septembre à l'occasion du congrès annuel des fédérations départementales de pêche.

« Nous avons présenté à la Secrétaire d'Etat nos activités, notre organisation et nos missions. Nous lui avons aussi rappelé notre absolue détermination à protéger et défendre l'eau, bien commun essentiel, et sa biodiversité exceptionnelle. Détermination amplifiée suite aux événements de cet été qui doivent impérativement être mieux anticipés, gérés et prévenus par l'Etat.

Des arbitrages sont à venir et les attentes des pêcheurs sont grandes ! La ministre les a entendues et a confirmé son implication de tous les instants. »

Claude Roustan, président de la FNPF

Depuis 2007, la Fédération Nationale de la Pêche en France, avec ses 4 000 structures associatives réparties sur l'ensemble du territoire français, organise la pêche de loisir et partage la passion et la philosophie d'une activité connectée à la nature. Premiers lanceurs d'alerte en cas d'atteintes aux milieux aquatiques, les 1,5 million de pêcheurs membres de la FNPF, les 40 000 bénévoles et les 1 000 salariés représentent un formidable réseau de connaissance et de surveillance pour protéger ces milieux fragiles. Par leurs actions quotidiennes dans tous les territoires, la FNPF, les fédérations départementales et les associations locales luttent ainsi contre les pressions qui s'exercent sur la biodiversité et les milieux aquatiques.

Ils sont les yeux et la voix des poissons et des 620 000 km de cours d'eau en France. Alerte aux pollutions, lutte contre la sécheresse, nettoyage des berges, lutte contre les espèces envahissantes, cartographie des cours d'eau... Quand on pêche, on protège.
